

Lettre ouverte de l'Association marocaine de lutte contre la corruption — Transparency Maroc —  
à M. le Chef du Gouvernement

## Le gouvernement dispose-t-il d'une stratégie de lutte contre la corruption ?

### *Monsieur le Chef du Gouvernement,*

Aucun autre gouvernement Marocain n'a jamais bénéficié d'autant de conditions favorables pour réaliser une avancée décisive dans la lutte contre la corruption, les privilèges indus et l'économie de rente, dans notre pays :

- **Première condition favorable** : le puissant et historique mouvement de centaines de milliers de citoyennes et de citoyens qui, à l'initiative des jeunes du 20 février, sont sortis dans les rues pour protester contre la corruption et son inévitable ferment, l'absolutisme ;
- **Deuxième condition** : l'adoption d'une réforme constitutionnelle qui dote le pays d'une nouvelle Loi fondamentale qui concède, du moins dans le texte, des prérogatives inédites aux institutions législative, exécutive et de contrôle quoique qu'elle reste en deçà des aspirations profondes à la réforme et en deçà de ce que permettait le contexte ;
- **Troisième condition** : la formation d'un gouvernement qui bénéficie d'attributions et de pouvoirs que jamais aucun gouvernement antérieur n'avait eu avant lui ;
- **Quatrième condition favorable** : le substrat accumulé par tant d'années de lutte contre la corruption au Maroc, tant au niveau officiel – bien qu'extrêmement limité – qu'à celui de la société civile qui a fait preuve d'une vitalité et d'un engagement fort, et qui a produit de nombreuses propositions et exposé nombre de mécanismes et de moyens juridiques pour contenir le fléau de la corruption et engager le Maroc sur la voie de l'intégrité, de la primauté du droit, de la protection des biens publics et du renforcement des libertés individuelles et collectives.

En revanche, les structures et les lobbies qui profitent de la corruption, de l'économie de rente et de l'ensemble des privilèges, tiennent toujours leurs positions au sein même des centres de décision, faisant obstacle à toute réforme visant à construire une société fondée sur les valeurs d'intégrité et d'égalité.

Aussi, et eu égard à l'expansion de la corruption et à son développement au sein de notre tissu social, avons-nous décidé de nous adresser à vous, Monsieur le Chef du Gouvernement, au moyen de cette lettre ouverte pour vous dire, et dire à l'opinion publique, que votre gouvernement n'a réalisé aucune avancée majeure dans la direction souhaitée et qu'il n'a même pas présenté, ne serait-ce qu'une vision préalable quant à son plan et à ses objectifs à court et à long termes pour lutter contre ce fléau qui menace la cohésion de notre société et l'efficacité de notre économie.

C'est ainsi que même les rares initiatives que vous avez prises, sont restées sans effets.

### *Monsieur le Chef du Gouvernement,*

Le meilleur allié de la corruption est cette redondance dans les déclarations et cette autosatisfaction affichée quant aux réalisations, aux projets de lois, aux mesures de portée limitée et autres rapports. Le tout pris dans une totale absence d'un **engagement clair et lisible du gouvernement**. Un tel engagement devant être exprimé dans **une stratégie nationale** qui regrouperait les aspects juridiques, politiques et opérationnels et développerait les mesures de prévention et de sanction, en se fondant sur une approche participative qui impliquerait tous les acteurs concernés et toutes les forces vives du pays en vue de bâtir un **Système National d'Intégrité**.

Nous n'aurons pas assez de place ici, pour exposer l'ensemble des composantes requises pour une telle stratégie ; nous souhaitons, néanmoins, citer quelques points essentiels auxquels tout plan gouvernemental doit répondre :

- mesures concrètes de nature à mettre un terme à l'impunité à travers la stricte application de la loi ;
- activation des rôles de la Justice, de l'Inspection Générale des Finances, de l'Inspection Générale de l'Administration Territoriale et des autres Inspections de tous les départements ministériels en vue de la lutte implacable contre les actes de corruption et contre leurs auteurs ;
- engagement d'actions concrètes pour circonscrire la corruption, sous toutes ses formes, dans les domaines en relation directe avec le quotidien des populations et leurs intérêts, dans les tribunaux, les services de police, les hôpitaux publics, les administrations,...
- mesures juridiques et institutionnelles pour encourager les organisations de la société civile et du secteur privé dans leur rôle de forces de propositions et d'alerte et pour protéger les militantes et les militants engagés sur ce front vital afin de garantir l'exercice des droits citoyens.

Nous rappelons, à cet égard, tout ce qu'a cumulé le combat de la société civile et ce qu'ont proposé même des organes officiels comme mesures, pour affirmer que les éléments d'une stratégie nationale existent et qu'il n'est nul besoin d'études supplémentaires ou de diagnostics complémentaires. Ce qu'il faut c'est la volonté, la capacité et l'audace politiques. Votre gouvernement dispose-t-il de la volonté politique et de l'audace nécessaires ?

Casablanca le 6 décembre 2012  
Le bureau exécutif